

Le Sud-Ouest

Taux de taxation et tarification¹

Taux de taxes foncières générales

Taux par catégories d'immeubles

	Taxe locale	Taxe d'agglomération
Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins	0,4774	0,7022
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,5606	0,7022
Immeubles non résidentiels	1,9382	2,3014
Terrains vagues	0,9548	1,4044

Réserve financière de l'eau

Taxe spéciale relative à l'amélioration du service de l'eau

	Taxe locale	Taxe d'agglomération
Immeubles résidentiels	0,0197	0,0274
Immeubles non résidentiels ²	0,0725	0,0889

Réserve financière de la voirie

Taxe pour travaux de voirie

	Taxe locale	Taxe d'agglomération
Immeubles résidentiels	n. a.	0,0065
Immeubles non résidentiels	n. a.	0,0363

Taxes d'arrondissement

Taxe relative aux services (tous les immeubles)

Taxe relative aux investissements (tous les immeubles)

	Tarif local	Taxe d'agglomération
Taxe relative aux services (tous les immeubles)	n. a.	n. a.
Taxe relative aux investissements (tous les immeubles)	0,0242	n. a.

Tarification fiscale locale

Tarification de l'eau

Immeubles non résidentiels : Un tarif au compteur de 0,22 \$/m³ aux grands consommateurs d'eau.

¹ À moins d'avis contraire, tous les taux fonciers sont exprimés en dollars par 100 \$ d'évaluation.

² En 2008, pour les grands consommateurs non résidentiels, s'ajoute un tarif de 0,52 \$ par mètre cube pour toute consommation au-delà de 100 000 mètres cubes.